

## LA DÉMOCRATIE ET LA POLITIQUE DU VENTRE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : DU CONGO-BELGE À NOS JOURS

Par

**Joseph-Boaz KALONJI NKONGOLO**

*Apprenant en Sciences Politiques et Administratives, Université de Kinshasa*

### RÉSUMÉ

*L'auteur souligne que les éléments de la démocratie sont perceptibles dans le fonctionnement de la société traditionnelle africaine, en général, et congolaise, en particulier, même si le concept reste d'emprunt. Il importe, pour le cas de la RD. Congo, de bien scruter les origines et l'histoire coloniale pour savoir de quelle école de politique démocratique ses dirigeants sont sortis afin de rectifier les choses et de penser au développement. A dire vrai, la RDC a besoin d'un leadership clairvoyant, fort et prévoyant, qui place le citoyen au centre de toute préoccupation ; un leadership rassembleur, faisant preuve d'abandon de soi à l'instar de Nelson MANDELA et les autres, pour booster le développement du pays.*

**Mots-clés :** *Démocratie, Politique, Politique du ventre, Colonialisme, Leadership, Développement, Sous-développement*

### ABSTRACT

*The author stresses that the elements of democracy are perceptible in the functioning of traditional African society, in general, and Congolese, in particular, even if the concept remains borrowed. It matters, for the case of DR. Congo, to carefully examine the origins and colonial history to know what school of democratic politics its leaders have come out of in order to rectify things and think about development. To tell the truth, the DRC needs a far-sighted, strong and far-sighted leadership, which places the citizen at the center of all concerns; a unifying leadership, showing self-abandonment like Nelson MANDELA and the others, to boost the development of the country.*

**Keywords:** *Democracy, Politics, Politics of the belly, Colonialism, Leadership, Development, Underdevelopment*

## INTRODUCTION

La présente étude s'inscrit dans le cadre de notre orientation en sciences politiques. Cette réflexion porte sur l'axe de recherche fondamentale dont le condensé pose la problématique d'un pays formellement engagé dans la voie démocratique, qui baigne terriblement dans la stagnation apparentée à la politique du ventre.

Pour être précis, nous analysons principalement les phénomènes socio-politiques qui émaillent l'élan du peuple congolais vers des lendemains meilleurs, et cela depuis l'époque du Congo-belge jusqu'à nos jours.

Comme toute œuvre scientifique, la présente réflexion porte sur un objet précis, notamment un pays situé stratégiquement au cœur de l'Afrique, qu'est la République Démocratique du Congo, dont la démocratisation héritée de la puissance coloniale belge accuse constamment des difficultés de culture politique dans le chef de certains acteurs socio-politiques.

En tout cas, depuis l'annexion pure et simple du Congo par la Belgique, le 20 Août 1908, le Congo a vécu, à l'instar de toute colonie, mais d'une manière plus archaïque et paternaliste que dans les Empires français ou britanniques, sous la coupe pure et simple de la Belgique. Aucune participation à l'exercice du pouvoir, aussi minime soit-elle. L'administration était belge, l'économie était à sens unique, vers la Belgique. Les Belges avaient d'ailleurs, sous ce rapport, monté en exergue le slogan « pas d'élites, pas d'ennuis », ce qui leur paraissait le meilleur gage du maintien de leur souveraineté pour de longues décennies.

Comme pour dépeindre le Congo à la veille de son indépendance, C. LECLERCQ<sup>1</sup> notait ceci : les premiers grondements annonciateurs de la décolonisation la plus rapide et la plus brutale qu'ait eu à connaître l'Afrique remontent à 1957. A cette époque, le Congo Belge comptait 13 millions d'habitants, dont 100.000 Européens.

A. LECLERCQ<sup>2</sup> dit encore que « l'autoritarisme le plus absolu était de règle en ce qui concernait la conduite des paysans qui, dans tout pays sous-développé, composent les couches essentielles de la population ».

Il est donc clair que le système paternaliste mis en œuvre par les Belges, jugé du point de vue de la réussite matérielle est sans équivalent dans l'histoire coloniale. Mais, il contenait les germes de sa propre destruction : tout en entourant la masse des travailleurs dans un réseau de protection sociale qui leur garantissait soins médicaux, salaire minimum, éducation de base, etc... Il se montrait résolument hostile à l'égard de toute promotion intellectuelle et

---

<sup>1</sup> C. LECLERCQ, *Institutions publiques et droit constitutionnel*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1979, p. 423.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 424.

politique véritable. L'effort considérable déployé pour répandre à travers tout le Congo un enseignement de masse, à l'exclusion de tout autre, est conforme à la philosophie coloniale belge, une philosophie basée sur la conviction profonde que la colonisation durera longtemps, qu'il n'y a pas lieu de mettre sur pied un enseignement technique et supérieur. Ainsi, il fit défaut l'élite qui aurait dû diriger le Congo indépendant en 1960.

On se souviendra aussi comment bien que surprise par la rapidité et l'ampleur des événements, la Belgique va s'employer à chercher à sauvegarder l'essentiel de ses avantages politiques et économiques au Congo.

La première tentative aura été la stratégie d'emboîter le pas au vaste mouvement indépendantiste en incitant à la création d'une force politique des Noirs favorables à la Belgique, notamment le Parti National du Progrès (PNP) pour contrebalancer le Mouvement National Congolais (MNC), résolument nationaliste, et l'Alliance des Bakongo (ABAKO). Ces tentatives vont, après l'insuccès du PNP à s'imposer sur la scène politique congolaise, se dérouler sous des formes différentes<sup>3</sup>.

La deuxième tentative a consisté au noyautage de la Table Ronde politique Belgo-Congolaise. Celle-ci s'ouvrit le 19 janvier 1960 à Bruxelles. Du côté belge étaient présents M. Gaston, Premier Ministre, M. Lilar, Vice-Président du Conseil, M. de Schryver ; ministre du Congo, ainsi que deux ou trois autres membres du gouvernement et des délégations parlementaires des trois partis nationaux.

Les congolais étaient représentés par quarante-quatre délégués : le cartel des partis nationalistes (l'ABAKO, le PSA et l'aile droite du MNC) conduit par M. Joseph Kasa-Vubu, avec onze participants effectifs ; le Parti National du Progrès (organisation modérée composée des pro-belges) avec onze membres également. Bref, ces quarante-quatre délégués étaient assistés de trente-sept suppléants. Nous notons que les partis provinciaux du Katanga ainsi qu'une myriade de partis purement locaux ou des chefs coutumiers y étaient aussi représentés.

En raison du climat de pessimisme qui caractérisait l'ouverture de la conférence, rien alors ne présageait une issue heureuse à la Table Ronde, d'autant plus qu'il existait une grande différence d'optique entre les représentants belges et les représentants nationalistes au sujet de la finalité de cette Table Ronde.

Car, pour les représentants belges, le malentendu était évident. La négociation en vue de l'indépendance n'était pas l'objet de la conférence,

---

<sup>3</sup> I. NDAYWEL e-NZIEM, *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique*, CRI-Afrique Editions, Kinshasa, 2008, pp. 424-436.

comme l'avait affirmé le ministre de la colonie. Le but essentiel était de connaître les avis des congolais sur les structures politiques des provinces congolaises et sur celles du futur pouvoir central, étant donné que la perspective d'une indépendance ne pouvait s'inscrire que dans le cadre d'une décolonisation progressive à plus ou moins long terme.

Contre toute attente, les différentes délégations congolaises, oubliant pour un temps leurs querelles, se décidèrent de se constituer en un bloc (le front commun) face à la délégation belge pour exiger l'indépendance immédiate du Congo. Cela fut un coup dur pour la Belgique où les éléments conservateurs tablaient justement sur la division attendue des diverses délégations noires<sup>4</sup>.

L'histoire de février 1960 nous présente une Belgique désespérée qui organisa une véritable escroquerie en procédant frauduleusement à la délocalisation des sociétés à chartes de droit congolais vers la Belgique. Il s'agit de la Table ronde économique où la représentation congolaise était de qualité moindre par rapport à celle de la première Table ronde.

Il importe donc, de bien scruter nos origines et l'histoire coloniale du Congo pour savoir de quelle école de politique démocratique les congolais sont sortis afin de pouvoir rectifier les choses en vue du développement durable de notre pays.

## **I. L'ÉCLAIRAGE DES CONCEPTS**

### **I.1. La démocratie**

D'entrée de jeu, la démocratie qui est considérée comme un gouvernement où le peuple exerce la souveraineté est un concept d'origine grecque : Demos qui dit peuple ; et cratos qui signifie la tête, le pouvoir, l'autorité.

Si Abraham Lincoln a défini la démocratie comme le pouvoir par le peuple, P. NGOMA-BINDA, dans son livre « La participation », définit la démocratie comme le pouvoir où le peuple est le souverain exclusif de l'autorité étatique.

Pour d'autres sources, la démocratie est une bâtisse dont l'équilibre repose sur quatre piliers principaux, notamment : la liberté de tous, l'égalité de tous devant la loi, le sens du bien commun et la participation de tous à la vie politique.

En parlant de son dernier pilier, on peut aussi considérer la démocratie comme étant une triple participation du citoyen au développement de sa communauté, à la gestion de sa collectivité (participation au pouvoir, à l'avoir et au savoir).

---

<sup>4</sup>I. NDAYWEL e-NZIEM, *op. cit.*, pp.545-553.

Donc, tout pouvoir qui ne procède pas du peuple ne peut pas être considéré comme démocratique, le cas de la dictature, la tyrannie, le prétorianisme, la prédatocratie, l'oligarchie, la ploutocratie, la stratocratie et la bureaucratie, etc.

En dépit des origines étrangères de la démocratie, notre regard rétrospectif dans l'histoire précoloniale du Congo nous fait ressortir un certain nombre de pratiques démocratiques dans l'organisation politico-administrative de la société traditionnelle, que nous allons aborder dans les lignes qui suivent.

S. KAYEMBA N'KOLESHA pense qu'il existe divers systèmes démocratiques aussi différents des uns que des autres : la démocratie directe, la démocratie représentative, la démocratie populaire. Beaucoup de régimes dictatoriaux ne se réclament-ils pas démocratiques ?

Voici pourquoi, au regard de cette diversité, par moment confuse, il importe de rechercher derrière ces divers modèles, les éléments clés qui caractérisent un régime démocratique. Mais avant cela, nous devons préciser qu'une démocratie n'est pas nécessairement une République. Nous devons savoir que le fait qu'une République renferme le qualificatif démocratique dans son appellation ne peut pas dire qu'elle l'est en réalité. Beaucoup de régimes monarchiques sont aujourd'hui plus démocratiques que certaines Républiques dites démocratiques (Exemple : Grande-Bretagne, Belgique, Suède, Maroc, etc).

Il n'y a donc pas, en soi, une démocratie, mais des démocraties qui s'accommodent aussi bien d'un mode de gestion centralisé ou décentralisé que d'un système politico-administratif unitaire, fédéral ou confédéral. Elles comportent des styles très variés d'institutions : régime présidentiel, parlementaire ou semi-présidentiel. L'équilibre des pouvoirs y est organisé selon les modalités les plus diverses, découlant des réalités propres à chaque peuple<sup>5</sup>.

## **I.2. La politique du ventre**

Comme la démocratie a été analysée de par son sens étymologique, la politique, quant à elle, prend la signification de « l'art de gérer la cité ».

Pour R. LEFEBVRE, lorsque l'on parle de la politique, on désigne l'ensemble des activités, des interactions et des relations sociales qui se développent et se structurent au sein de l'espace autonome de lutte pour la conquête et l'exercice du pouvoir.

Ce mot est populaire dans nos sociétés contemporaines et recouvre plusieurs significations. En général, chacun croit savoir que c'est un monde où les politiciens s'affrontent pour occuper des positions dominantes (la course au pouvoir). Dans les nouveaux Etats post coloniaux, les communs de mortels

---

<sup>5</sup> S. KAYEMBA NKOKESHA, *Le défi de l'ethno-démocratie*, Ed. l'observatoire, Kinshasa, 2000, p. 42.

considèrent la politique comme le moyen de s'enrichir très rapidement ou encore en langage courant comme un « mensonge ».

En général, estime G. NSUMBU KABAMBA<sup>6</sup>, la politique est comparée à une compétition féroce entre partis politiques, syndicats, mouvements associatifs, pour conquérir le pouvoir et l'exercer, ou simplement l'infléchir, que ce soit au niveau du gouvernement, de l'administration, d'une commune, d'une université, d'une fédération ; il s'agit d'un « univers » séparé de la vie ordinaire doté de ses propres usages, marqué par une tolérance incompréhensible envers les coups bas, les scandales et privilèges acquis aux frais de l'Etat.

Nous avons observé que, le pouvoir et la domination marchent ensemble en ce qui concerne la politique. Maintenant, il est question de savoir comment la domination devient légitime et à quel moment ?

A contrario dans quelles conditions elle n'est plus acceptée ? Tel est l'un des « objets » de la science politique. Dans ce cas, celle-ci nous dit comment la politique permet d'imposer à tous des mesures générales, une fois tous les points de vue confrontés, avec de bonnes chances que la plupart de ceux qui s'opposaient à ces mesures les acceptent parce qu'elles sont devenues majoritaires (l'exemple du cas de mariage pour tous ou homosexuel en France, en Espagne ou au Portugal).

Quant à la politique du ventre proprement dite, Jean François Bayard établit, non seulement le rapport qu'il y a entre la politique et le « manger et boire ». Dans son ouvrage intitulé « l'Etat en Afrique, la politique du ventre », l'auteur fustige la lutte d'influence qui consiste essentiellement à user de tous les moyens pour bâtir sa réputation et asseoir son prestige et son autorité aux dépens des autres, au mépris de la vérité et de la justice.

Dans les organisations politiques, l'Administration, etc., on pratique la lutte d'influence soit pour accéder ou se maintenir à des postes de responsabilité, soit pour instaurer et consolider son pouvoir personnel. La position conquise de haute lutte autorise en outre une accumulation matérielle minimale, susceptible d'être redistribuée au gré de véritables « stratégies oblatives », dans le but de contenter et d'accroître sa clientèle<sup>7</sup>.

Dans cet état, pas de tyrannie pour ses propres sujets comme chacun est lié, réellement ou fictivement à n'importe quelle autre personne, par le biais de la parenté, de l'appartenance clanique ou des classes d'âge. Si un puissant cousin peut effectivement procurer un emploi, un passeport ; s'il peut adoucir une

---

<sup>6</sup> G. NSUMBU KABAMBA, *Introduction à la science politique*, 1<sup>ère</sup> Edition, Ed. Terabytes, Kinshasa, 2016.

<sup>7</sup> J-F. BAYARD, *L'Etat en Afrique, la politique du ventre*, Ed. Fayard, Paris, 2006, p. 285.

détention ou tout au moins communiquer une information sur le sort d'un prisonnier ; s'il se doit d'aider un enfant à entrer en classe supérieure sous peine de « gêner son nom ».

Nous pensons que la politique du ventre est le fondement de la corruption et autres conflits ethniques observés çà et là, non seulement en Afrique, mais aussi en République Démocratique du Congo.

La corruption est donc une modalité de la lutte sociale et repose sur une vive conscience politique de l'inégalité, laquelle avait caractérisé le régime de la deuxième République sous MOBUTU et infecté terriblement le paysage socio-politique et économique actuel.

Contrairement à ce que veut une imagerie ingénue, la corruption et la prédation ne sont pas l'apanage des puissants. Elles sont des conduites politiques et sociales que se partage la pluralité des acteurs, sur une plus ou moins grande échelle<sup>8</sup>.

La politique du ventre en Afrique, est bien une affaire de vie ou de mort. De vie si l'on parvient à prélever sa part du « gâteau national » sans se faire prendre. De mort si l'on doit se contenter d'un hypothétique salaire qui nourrit la famille les trois premiers jours du mois, si l'on rate le coup salvateur, si l'on se laisse surprendre et abattre par des concurrents.

Au Zaïre (RDC), le triste sort des gens de KATEKELAYI et de LUAMUELA (Kasaï-Oriental), victimes en 1979 de fusillades provoquées par des unités militaires relevant directement du gouvernement central et de la société minière de Bakwanga (MIBA). La plupart de ces exploitants de diamants s'acquittaient pourtant de redevances auprès des autorités coutumières et des forces de l'ordre locales, et s'estimaient en situation régulière.

Par rapport aux partis politiques, Sally Ndongo, le Président de l'Union Générale des Travailleurs Sénégalais en France, a déclaré : « le drame, c'est qu'au Sénégal, quand vous êtes trois, vous formez un parti et quand vous êtes cinq, les divergences surgissent ... ». Un comité local du parti socialiste est composé d'au moins cent cinquante membres ; l'entrepreneur politique qui entend en créer un se doit donc de vendre ce nombre de cartes. A ce seuil-là, des nouvelles divergences entraînent une scission qui lui permet l'éclosion d'un nouveau parti...<sup>9</sup>

En République Démocratique du Congo, cet état des choses abonde sur le terrain, à telle enseigne qu'il se crée des partis et des alliances politiques qui se font, se défont et se refont, dont les uns se réclament de droite, les autres de gauche et plus loin encore du centre. Au fond de tout, ce n'est pas un problème

---

<sup>8</sup> J-F. BAYARD, *op. cit.*, p. 285.

<sup>9</sup> *Ibidem*, pp. 284-285.

idéologique, encore moins l'intérêt supérieur de la nation, mais la lutte d'influence orientée vers des intérêts matériels et égoïstes.

Dans la tradition démocratique, de tous les éléments caractéristiques, la pratique électorale est devenue le plus important quant à l'exercice du pouvoir, mieux se choisir des représentants dans les rouages du pouvoir, à plusieurs niveaux. Là aussi, se pose un sérieux problème de moyens. On peut être crédible et populaire, mais devant des populations qui croupissent dans la misère, rendues telles par ceux qui détiennent le pouvoir politique et économique, l'élection devient hypothétique, car dans les milieux congolais le discours du candidat doit être accompagné de l'argent et des biens matériels pour mériter les voix des électeurs.

En République Démocratique du Congo, les cas d'achat de conscience, de détournement d'électeurs, de tricherie et de corruption sont patents dans le chef des « dominants » qui, dans la période électorale, se présentent comme des consolateurs du peuple en distribuant des vivres, en construisant des ponts, etc... de telles pratiques chosifient les citoyens et accentuent la politique du ventre.

## **II. L'ETAT DES LIEUX DE LA DÉMOCRATIE**

Dans l'histoire de la République Démocratique du Congo, nous avons noté plusieurs pratiques dans la tradition de certains royaumes qui cadrent avec la démocratie longtemps avant l'entrée des européens au Congo.

A titre illustratif, nous plongeons un regard dans la vie et le fonctionnement du royaume Kongo précolonial.

Sans être contredit, le royaume Kongo était une monarchie constitutionnelle et démocratique. La clé de voûte de l'édifice était le Roi qui accédait au trône par élection et épaulé dans ses fonctions par un nombre important de fonctionnaires<sup>10</sup>.

### **II.1. Sur le plan politique**

Le pouvoir politique était institué sur la gérontocratie, une sorte de loi constitutionnelle non écrite fixant son statut, son mode d'acquisition et d'exercice. Cette loi précisait en même temps les conditions du choix du chef, le sexe, le matrilineage, le clan, l'âge du candidat au pouvoir et l'initiation à laquelle il doit se soumettre. Comme dans toutes les sociétés africaines, la société Kongo réservait à l'ainé une place et un rôle importants en son sein. Source de la sagesse et de l'expérience, le vieillard était censé capable de bien

---

<sup>10</sup> F. MUKENA MUNDA NZALA, *Conflit entre le Portugal, les missionnaires catholiques et les Kongo, Résistance d'un peuple à l'impérialisme étranger de 1483 à 1835*, Mémoire de DEA en Histoire politique, Fac. Lettres, UNIKIN, 2020, p. 49.



conduire la communauté. C'est en cette qualité de dépositaire de la coutume et des lois ancestrales qu'il pouvait gérer ou participer à la gestion du pouvoir tant politique que religieux.

Il semble qu'à l'origine, la succession au pouvoir obéissait au principe héréditaire et qu'au fil du temps, le mode d'accession au pouvoir a pu changer.

L'on signale que c'est à l'avènement du père de Ntinu Wene que le Roi Nkunwu a Ntinu a inauguré le pouvoir des grands électeurs.

Dans quel objectif les dirigeants Kongo ont-ils pu privilégier le mode électif au détriment de l'hérédité ?

Il nous paraît autorisé de croire que c'était, soit pour prévenir les compétitions du pouvoir, soit pour les notables de l'ordre clanique, l'occasion de se faire prévaloir sur l'ordre politique initié par le fondateur. La gérontocratie aurait alors joué son rôle de préserver la postérité du chaos politique.

Le Roi Ntinu Wene détenait un pouvoir sacré. Il représentait la force et la vitalité, ce qui faisait de lui un maître incontesté du royaume. Malgré son autorité toute puissante, le Roi faisait face à celle des notables. Il était ainsi soumis à un conseil de « dix ou douze » membres qui jouaient un rôle important dans le choix du nouveau Roi au moment des successions. L'influence de ce conseil s'exerçait aussi sur les grandes décisions politiques que le roi devrait prendre en ce qui concerne par exemple la déclaration de la guerre, l'ouverture ou la fermeture des chemins.

## **II.2. Sur le plan administratif**

Le territoire du Royaume Kongo avait été structuré en villages, districts et provinces. L'unité de base était constituée par le village dont le noyau principal était un lignage maternel. Au sommet de cette entité administrative, se trouvait un chef de village appelé Mfumu Gata. Plusieurs villages formaient un district dirigé par un fonctionnaire nommé par le Roi ou par le gouverneur. Ce dernier dirigeait une province regroupant plusieurs districts.

Le gouverneur portait le titre de Mani. Certains gouverneurs étaient nommés et d'autres non. La nomination des chefs de districts et de provinces procédant du népotisme. Les fonctionnaires à la tête des districts assumaient les fonctions de juges de tribunaux de districts, mais aussi les tâches administratives. Il y avait au total six provinces : Soyo, Mbata, Mpemba, Mbamba, Mpangu, Nsundi<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> F. MUKENA MUNDA NZALA, *op. cit.*, p. 51.

### II.3. Sur le plan militaire, judiciaire et législatif

Le royaume Kongo s'était doté d'un appareil judiciaire prononçant des peines très sévères contre tout mal et d'un code de bonne conduite non écrit. Il ne disposait pas d'une armée permanente, néanmoins, le Roi s'entourait d'une garde du corps chargée d'exécuter les décisions royales. Sa composition était essentiellement basée sur les étrangers, notamment des esclaves.

Du point de vue judiciaire, les chefs de districts et les gouverneurs de provinces s'occupaient de la justice... les peines allaient de la réduction à l'esclavage jusqu'à la peine capitale.

Au regard de ce qui précède, un pacte social mettait en harmonie de concertation permanente les chefs et leurs sujets. Malheureusement, la révolution industrielle ayant conduit quelques nations de l'Europe occidentale au développement politique, permit aux européens de se mettre en quête des matières premières ailleurs<sup>12</sup>.

C'est au nom de la civilisation qu'ils imposèrent leurs droits publics en nommant à différents niveaux et structures des dirigeants en vue du contrôle systématique de l'administration locale du Congo.

Tout en faisant semblant de maintenir la structure traditionnelle trouvée sur place, ils se servaient des chefferies pour l'occupation du territoire. C'est grâce à la pratique malicieuse d'échanges de biens contre l'occupation des terres et des hommes comme outils de travail que la colonisation réussit promptement l'interférence qui fit le lit de transformation des rites et modes de gestion traditionnels au profit de ceux copiés en Belgique et en Europe.

Les Rois et les chefs coutumiers étaient les bénéficiaires légitimes des fameux échanges. C'est de cette manière que les colonisateurs dominèrent et imposèrent au Congo des pratiques d'organisation socio-administratives importées de chez eux<sup>13</sup>.

---

<sup>12</sup> F. MUKENA MUNDA NZALA, *op. cit.*, p. 53.

<sup>13</sup> *Ibidem*, p. 56.

## CONCLUSION

Au terme de cette réflexion, nous soulignons que les éléments de la démocratie sont perceptibles dans le fonctionnement de la société traditionnelle africaine, en général, et congolaise, en particulier, même si le concept reste d'emprunt.

E. BONGELI YEIKELO ya ATO<sup>14</sup> soutient que tout ce que les blancs ont fait en Afrique, c'est en fonction de leurs besoins, pour leurs intérêts. C'est le cas de l'esclavagisme ; c'était pour transporter chez eux nos forces physiques capables de faire de grands travaux en Europe.

Avec l'évolution, ils ont inventé les machines, qui étaient à mesure de faire plus que ce qu'un bon nombre de personnes pouvaient effectuer. D'où, la raison d'être de la traite négrière qui a été remplacée par la civilisation.

La civilisation était venue pour résoudre le problème des matières premières qui faisaient défaut chez eux. Ainsi, la corruption sous forme de troc avait gagné du terrain : un bonbon, une chemise, du sel, etc... au chef du village en échange des hommes.

La colonisation a exploité et exporté les richesses grâce aux machines inventées, amenées en Afrique pour le besoin de la cause. Malheureusement, les acteurs politiques, même des politologues ne raisonnent qu'en fonction des individus et, dans leur majorité ces individus sont derrière les colonisateurs. Nous aurions dû nous mettre au centre de notre vie politique pour penser autrement le sort de notre pays<sup>15</sup>.

J. ABEMBA BULAIMU<sup>16</sup> estime que Léopold II est mort à cause du Congo, car dans son aventure, il visait le trou noir qui traduit l'exploration spatiale du Congo par des avions qui ont relai sur la terre, la télécommunication mystique dans le monde invisible quand on navigue sans rien voir, néanmoins une voix se fait entendre de la terre que ce pays ne leur appartient pas.

Si les précurseurs de la civilisation, de la colonisation et, aujourd'hui de la mondialisation nous ont appris les principes de la démocratie moderne qui ont, dans une certaine mesure altéré nos pratiques traditionnelles solides, ils ne demeurent pas moins géniteurs de la politique du ventre qui s'est développée et gagne du terrain en Afrique en raison de leur attitude malicieuse de brouiller les cartes pour nous maintenir dans la dépendance totale.

---

<sup>14</sup> E. BONGELI YEIKELO ya ATO, *Séminaire de sociologie de développement*, DEA/DES en SPA, UNIKIN, 2020.

<sup>15</sup> *Idem*.

<sup>16</sup> J. ABEMBA BULAIMU, *Séminaire de sociologie politique approfondie*, DEA/DES en SPA, UNIKIN, 2018.

Fort de toutes ces révélations historiques, pouvons-nous de nos jours, trouver parmi les communs de congolais (morts ou vivants) les pères de la démocratie ? C'est une aberration, car si l'indépendance du Congo a ses géniteurs, la démocratie comme mode de gouvernance est dans ce pays depuis des temps immémoriaux. Ses principes directeurs sont chez nous par la Belgique depuis la période coloniale.

La lutte d'influence dans laquelle un homme use de tous les moyens pour bâtir sa réputation et asseoir son prestige et son autorité aux dépens des autres, au mépris de la vérité et de la justice est bel et bien un héritage de la civilisation et de la colonisation, qui ont engendré la mondialisation qui risque d'être le cheval de bataille de l'impérialisme pour réaliser le plan de balkanisation du Congo démocratique dont les possibilités sont l'objet de la convoitise internationale.

Voilà pourquoi il faut une révolte intellectuelle, car l'intelligence est l'arme et la vraie richesse que Dieu nous a donnée pour transformer nos conditions de vie. Nous devons alors produire des œuvres qui permettent la création des institutions politiques qui conviennent avec nous –mêmes selon le modèle qui nous mette à l'abri de la domination d'où qu'elle vienne.

Politiquement parlant, c'est dangereux de dépendre de quelqu'un pour manger ou pour vivre, c'est de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Ainsi, pour accéder démocratiquement à un mandat électif, on s'engage dans un combat, non seulement politique, mais aussi sociologique. Or, qui dit combat fait allusion à l'usage d'armes que sont, d'après Jean ABEMBA BULAIMU : la force physique ou la violence, le nombre ou la population, l'information, et les moyens (argent)<sup>17</sup>.

Dans ces choses, il faut une dose de probité morale dans le chef des postulants d'une part, et une bonne éducation civique de la population pour se mettre à l'abri de la politique du ventre.

« Science sans conscience n'est que ruine de l'âme », a dit Rabelais. La classe politique congolaise actuelle est composée d'animateurs dotés de grands savoirs, mais contrairement à celle de 1960, les acteurs se distinguent plus dans l'inconstance qui châtie l'intérêt supérieur de la nation. Des leaders des partis politiques pris dans leur folie de grandeur se font appeler « autorité morale, autorité de référence ».

En définitive, la RDC a besoin d'un leadership clairvoyant, fort, et prévoyant, qui place le citoyen au centre de toute préoccupation ; un leadership rassembleur, faisant preuve d'abandon de soi à l'instar de Nelson MANDELA et les autres, pour booster le développement du pays. Encore faut-il doter le pays des dirigeants suffisamment formés et faisant preuve de capacités intellectuelles pour rendre rationnellement service à la nation.

---

<sup>17</sup> J. ABEMBA BULAIMU, *op. cit.*

## BIBLIOGRAPHIE

1. ABEMBA BULAIMU, J., *Séminaire de sociologie politique approfondie*, DEA/DES en SPA, UNIKIN, 2018.
2. BAYARD, J-F., *L'Etat en Afrique, la politique du ventre*, Ed. Fayard, Paris, 2006.
3. BONGELI YEIKELO ya ATO, E., *Séminaire de sociologie de développement*, DEA/DES en SPA, UNIKIN, 2020.
4. KAYEMBA NKOKESHA, S., *Le défi de l'ethno-démocratie*, Ed. l'observatoire, Kinshasa, 2000.
5. LECLERCQ, C., *Institutions publiques et droit constitutionnel*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1979.
6. MUKENA MUNDA NZALA, F., *Conflit entre le Portugal, les missionnaires catholiques et les Kongo, Résistance d'un peuple à l'impérialisme étranger de 1483 à 1835*, Mémoire de DEA en Histoire politique, Faculté des Lettres, UNIKIN, 2020.
7. NDAYWEL e-NZIEM, I., *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique*, CRI-Afrique Editions, Kinshasa, 2008.
8. NSUMBU KABAMBA, G., *Introduction à la science politique*, 1<sup>ère</sup> Edition, Ed. Terabytes, Kinshasa, 2016.